



ACADEMIE DE POITIERS

Lettre de décembre 2018
de la Section Académique du
SNETAA FO

23 rue Emile Zola,
16340 l'Isle d'Espagnac

snetaa.poitiers16@gmail.com
<http://snetaa.poitiers.free.fr/>

193



SOMMAIRE :

- p.1 : Editorial du S3.
- p.2 : Elections pro. : quelques chiffres
- p.3 : PPCR : le RDV de carrière une aubaine ?
- p.4 : Nouveaux élus CAPA du SNETAA FO ;
Les secrétaires départementaux

Merci de votre confiance !

En ces moments de fête, il est de coutume de se retrouver en famille ou entre amis pour passer un moment suspendu dans le temps. Souvent c'est aussi l'occasion de jeter un œil en arrière sur l'année écoulée avant de se lancer dans de nouveaux projets. Avec l'équipe du SNETAA FO nous avons pris ce temps commun après les élections professionnelles.

Cette année a été difficile mais exaltante. Les défis à relever ont été nombreux. Le premier d'entre eux a été l'organisation du congrès national qui a permis de resserrer nos liens et d'élargir notre base militante. C'est ainsi que nos instances et nos listes aux élections professionnelles ont vu arriver de nouveaux visages. Nos implantations locales se sont étoffées et de jeunes militants se sont investis quand d'autres ont su passer des relais. C'est bien là que réside notre force et notre promesse de pérennité. Si le bilan des élections ne nous a pas permis de reprendre la première place dans l'académie, il reste néanmoins très positif.

Nous avons augmenté notre total de voix et conservé tous nos sièges de commissaires paritaires. Nous restons un syndicat incontournable capable de se faire entendre, sans pour autant tomber dans les discours réducteurs ou fatalistes. Nous allons de l'avant et notre première préoccupation reste le maintien et le développement d'un enseignement professionnel public initial sous statut scolaire, avec des personnels respectés et reconnus. La réforme que nous n'avons pas souhaitée, si elle demeure, sera avant tout ce que nous en ferons. Des mobilisations nous attendent dès la rentrée avec l'annonce des DGH. Rien n'est écrit d'avance. Nous devons agir pour ne pas subir.

C'est ensemble que nous réussirons parce qu'au même titre que nos instances nationales nous arracherons tout ce qui peut l'être, sans tomber dans le piège du fatalisme. Vous avez su nous accompagner par vos suffrages lors de ces élections professionnelles, soyez maintenant dans chacun de vos établissements, dès la rentrée les porteurs de la voie du SNETAA FO pour faire gagner les PLP au quotidien.

Merci pour votre confiance et bonne fête à tous.

Angoulême, le 24 décembre 2018
Henri Lalouette , Secrétaire Académique

Pour adhérer au SNETAA FO : par [formulaire papier](#) ;
Par [internet directement](#) en ligne <http://www.snetaa.org>

Elections professionnelles 2018

Le SNETAA FO (Syndicat National de l'Enseignement Technique Action, Autonome / Force Ouvrière) de l'académie de Poitiers remercie toutes les personnes, adhérentes, sympathisantes et non adhérentes qui lui ont accordées leurs suffrages. Votre confiance a permis de conserver le nombre de sièges acquis aux élections de 2014, avec en plus une progression de 3,45%.

Face à une coalition CGT/SNUEP-FSU, contestataire pour les uns et signataires pour les autres de l'accord du PPCR... vous avez fait le choix d'un syndicalisme revendicatif et responsable, avec des pratiques rejetant le syndicalisme de refus et le syndicalisme d'accompagnement.

Le SNETAA FO, c'est 36% de représentativité du corps des PLP au niveau académique. Le SNETAA/FO restant la première organisation nationale des PLP. En progression de 3,45% en voix dans l'académie de Poitiers. **Donc MERCI à tous !**

CAPA des PLP	2014	2014	2018	2018
INSCRITS	1463		1462	
EXPRIMES	881	60,21%	935	63,9%
SNETAA	323	36,6%	334	35,7%

Au plan national, Force Ouvrière reste la première organisation dans la Fonction Publique d'Etat, devient la 2^{ème} dans la Fonction Publique Hospitalière et conserve sa 3^{ème} place chez les Territoriaux.

Pierre-Guillaume Texier/Jean-Paul Garribotto
Membres du Bureau Académique



TABLEAU DE SYNTHESE DES RESULTATS DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018 ACADEMIE DE POITIERS

CAPA , CAPD, CCP , CTSD , CTA		2014			2018		
Instance	syndicat	Suffrages	%	Elus	Suffrages	%	Elus
CTA	FNEC FP FO	1448	13,72	1	1550	13,22	1
CTSD 16	FNEC FP FO	228	9,7	1	226	9,84	1
CTSD 17	FNEC FP FO	436	12,87	1	447	12,46	1
CTSD 79	FNEC FP FO	352	16,4	2	261	12,27	1
CTSD 86	FNEC FP FO	532	15,55	1	587	18,44	2
CAPA certifiées	SNFOLC	409	13,41	3	434	13,81	3
CAPA agrégés	SNFOLC	95	13,92	1	74	9,47	1
CAPA PLP	SNETAA FO	323	36,66	4	334	35,72	4
CAPA ATRF	FNEC FP FO	21	9,17	1	36	15,72	1
CCP ens NT	SNFOLC/ SNETAA	77	29,05	1	65	27,19	1
CAPD 16	SNUDI 16	37	4,09	0	18	2,1	0
CAPD 17	SNUDI 17	71	5,81	0	75	5,51	0
CAPD 79	SNUDI 79	150	18,75	1	116	13,45	1
CAPD 86	SNUDI 86	148	11,16	0	249	17,4	1
CAPA CPE	SNFOLC/SNETAA	21	10,6	1	20	9,95	0
Personnels de direction	ID FO	96	30,37	2	99	31,23	1

PPCR

LE RENDEZ VOUS DE CARRIERE, UNE AUBAINE ?

Comme chaque année, le SNETAA FO t'accompagnera dans le suivi de ta carrière. Comme tu le sais certainement, nous sommes dans une phase de mise en place du nouveau rythme d'avancement d'échelons. Nous avançons automatiquement d'un échelon à l'autre à rythme identique pour tous. En revanche lorsque l'on est au 6ème ou au 8ème échelon, on peut gagner jusqu'à un an d'avancement. **Mais attention, seuls 30% seront promus car méritants parmi les promouvables.** Pour les autres, est-ce ma qualité d'enseignant qui est remise en question ? Suis-je mauvais ? Les relations avec mon Chef d'établissement me sont-elles défavorables ?

Dans le 9ème échelon avec deux ans d'ancienneté, ce rendez-vous te permettrait d'accéder à la Hors-classe en un temps record ? Très faible chance ! En plus l'avis reste figé !

En quoi consiste le rendez vous de carrière ?

Le rendez-vous se déroule en trois temps : la visite d'inspection qui est suivie de l'entretien habituel auquel s'ajoutera un entretien avec le Chef d'établissement. Au cours de ces entretiens, n'oublie pas, tu dois être méritant ! Les évaluateurs complètent une fiche, en appréciant selon quatre niveaux tous contingentés (« à consolider », « satisfaisant », « très satisfaisant », « excellent »), les onze items inspirés par le référentiel des métiers de l'enseignant. L'Inspecteur évalue seul cinq items, le Chef d'établissement trois, et conjointement les trois derniers.

Un « document d'accompagnement » (préparation à l'entretien) est à remettre aux deux évaluateurs, Chef d'établissement et IEN. Il est censé contenir le point de vue de l'enseignant sur sa pédagogie, l'ensemble de ses activités au sein de l'établissement et ses attentes éventuelles.

Malgré cela c'est quand même au Recteur que revient la décision finale d'attribuer l'appréciation à l'enseignant.

Comment suis-je informé-e ?

Si tout va bien dans l'été précédent le rendez vous de carrière, tu es avisé-e sur iprof « *si tu remplis les conditions....* » pour l'année scolaire à venir. Puis, **obligatoirement un mois avant le rendez-vous de carrière**, le ministère de l'Éducation Nationale envoie sur ta boîte académique, un mail fixant l'heure, le jour et l'organisation de ce rendez vous de carrière avec l'Inspecteur et le Chef d'établissement.

Ce protocole doit être scrupuleusement respecté par l'Administration pour que ce rendez-vous de carrière soit valide.

Attention !

Indépendamment des « rendez-vous de carrière », les enseignants seront « accompagnés » tant collectivement qu'individuellement par des visites conseil menées par les Inspecteurs, des entretiens réguliers avec le Chef d'établissement. Les collègues pourront se voir proposer ou imposer un soutien s'ils rencontrent des difficultés dans leurs activités, des formations, de l'aide à la mise en place de pratiques pédagogiques ou de projets...

Le SNETAA a refusé de signer le PPCR, véritable engrenage méritocratique qui allonge les carrières.

Si tu n'es pas en accord avec la décision qui te concerne, tu pourras en demander la révision. Tu pourras contacter pour cela si tu le souhaites le représentant du SNETAA dans ton établissement ou ton secrétaire départemental SNETAA. Il te proposera un modèle de courrier à ce sujet.

**Christelle Bruneau, et Stéphane Contamines,
Membres du Bureau Académique du SNETAA FO**



A noter sur vos agendas

Réunion	Date	Lieu
GTBV Mvt Inter	15/01/2019	POITIERS
Retraités et retraitables	16/01/2019	ANGOULEME
Formation DGH	29/01/2019	UD FO 16, ANGOULEME
Bureau Académique du SNETAA FO	31/01/2019	UD FO 86, BUXEROLLES
CAPA des PLP	14/03/2019	POITIERS
Bureau Académique du SNETAA FO	19/03/2019	UD FO 86, BUXEROLLES
Conseil Académique du SNETAA FO	28/03/2019	NIORT

Mise à jour de vos commissaires paritaires académiques SNETAA FO

Commissaires Paritaires (Pour les PLP Titulaires ou Stagiaires)		
MOULIN Bénédicte (17)	06 10 64 54 69	snetaa17@gmail.com
GARRIBOTTO Jean Paul (86)	06 59 31 10 53	snetaa.fo.86@gmail.com
GERMANEAU Jean-Luc (79)	06 04 01 13 87	germaneau.snetaa@gmail.com
BRUNEAU Christelle (16)	07 78 69 37 77	bruneausnetaa@gmail.com
ESPAGNAT Nicolas (17)	LP Palissy SAINTES	espagnat46@yahoo.fr
SOUDANT Sophie (17)	06 09 07 50 65	sophie s48@hotmail.com
OLEINIK Catherine (86)	06 33 05 83 98	catherineoleinik@gmail.com
LAVERGNE Clémentine (17)	06 03 48 01 61	clementinelavergne@live.fr

Et aussi ...

Secrétaire Académique Henri LALOUETTE : 06 67 30 60 78 / 05 45 95 37 59 snetaa.poitiers@free.fr

Secrétaires Départementaux :

Stéphane CONTAMINES (16)	06 20 22 46 15	stephane.contamines@orange.fr
Bénédicte MOULIN (17)	06 10 64 54 69	snetaa17@gmail.com
Henriette MEUNIER (79)	06 04 13 60 21	snetaafo79@gmail.com
Sophie TEXIER (86)	06 89 96 51 91	stsophie.texier@gmail.com